

Lundi 18 octobre 2010

Discours de Monsieur le Président

Mes chers collègues,

Traditionnellement, notre réunion d'octobre est l'occasion de pratiquer des ajustements budgétaires, de traiter quelques dossiers. Cette année, elle sera aussi l'occasion de **poursuivre**, en particulier, la **mise en place de notre plan de sauvegarde**.

Les ajustements budgétaires, pour les non initiés, peuvent parfois surprendre. J'attire votre attention sur le fait que **les suppressions de crédit ne sont généralement pas la remise en cause de programmes que nous avons décidés**, mais un ajustement comptable pour coller à la réalité de ce qui sera effectivement réalisé en 2010. Ceci veut dire qu'ils seront pour la plupart réinscrits en 2011 et qu'il est donc prudent de prévoir les financements qui devront les accompagner lors du prochain budget.

La grande affaire de cette réunion est donc bien la mise en place du 2^e train de mesures du plan de sauvegarde, ainsi que nous l'avions annoncé lors de la réunion du 9 juillet.

Je vous rappelle qu'il s'agit de nous adapter à l'équation impossible que le gouvernement nous a imposée :

> en nous supprimant l'autonomie fiscale. A partir de 2011, il ne nous restera plus comme possibilité que le foncier bâti, lequel ne représente que 13 % de nos recettes fiscales ;

> en nous annonçant que l'ensemble de nos dotations serait gelé pendant 3 ans, ce qui veut dire que nous y perdrons l'inflation et que nous sommes donc dans une impasse pour financer toutes les augmentations ordinaires : glissement-vieillesse-technicité (GVT), énergie, etc.)

> en laissant à notre charge les dépenses sociales obligatoires que sont le RSA, l'APA et la PCH.

Vous avez pu mesurer les risques d'une telle situation en observant l'évolution de notre autofinancement qui est passé de 48 millions d'euros (M€) en 2008 à 38 M€ en 2009, et à une trentaine de millions d'euros en 2010. Or, c'est l'autofinancement qui nous permet de rembourser nos annuités d'emprunt (4 M€ par an, car nous sommes faiblement endettés), d'investir pour l'avenir et de financer les communes.

Parce que nous voulions préserver l'avenir, nous avons décidé de trouver 10 M€ d'économies sur les dépenses qui reviennent chaque année. Bien sûr, il y aura également une baisse du niveau d'investissement, mais nous avons toujours énoncé que, derrière les années fortes qui nous ont permis de financer jusqu'à 100 M€ de travaux, il nous faudrait revenir à un étiage plus proche de 60 M€.

J'en profite pour réaffirmer qu'on ne trouve pas d'équilibre budgétaire en prélevant sur les dépenses d'investissement pour financer le fonctionnement. Ceux qui s'y sont risqués, parmi nos collègues d'autres départements, sont aujourd'hui dans l'incapacité d'entreprendre et le regrettent amèrement.

Nous allons donc mettre en place la 2^e partie de notre plan d'économie de 10 M€ .

Nous le ferons avec les mêmes principes :

1- **remettre à plat** et actualiser nos régimes d'aides

- arrêter celles qui ont atteint leur objectif
- les adapter aux nouveaux enjeux.

2 – **rééquilibrer** les aides économiques

- en tenant compte des réformes
- en privilégiant les actions collectives

3 – **responsabiliser** les bénéficiaires des aides

- ceux qui investissent doivent penser à l'amortissement de leur projet pour en assurer le renouvellement

- en s'assurant de l'effectivité des services financés
- en plafonnant les aides, afin que chacun soit incité à la maîtrise de la dépense

4 – trouver de nouvelles **ressources**, en valorisant à l'extérieur nos compétences

5 – **rationaliser** nos politiques au sein du Conseil général (il y a toujours des progrès à faire)

6 – **répartir** l'effort entre tous :

- nous-mêmes
- nos partenaires

afin que chacun se sente solidaire et mobilisé.

Je ne rentrerai pas dans le détail des mesures qui vous sont proposées dans les rapports qui vont vous être présentés. Les services et les commissions ont fait un intense travail de réflexion et de préparation et je les en remercie.

Un certain nombre de mesures décidées en juillet sont entrées en vigueur et, comme tout changement, ont provoqué des interrogations, des regrets ou des contestations. C'est normal. Ma porte, ainsi que la vôtre, chers collègues, a toujours été ouverte à ceux qui le demandent. C'est ainsi que j'ai reçu certains maires, venus plaider leur dossier.

Je leur ai expliqué qu'il n'était pas possible de déroger à la règle qui doit s'appliquer à tous. Je leur ai expliqué que, dans un budget contraint, tout ce qui serait obtenu par les uns serait un manque pour les autres –alors même que notre ambition est l'équité.

J'ai expliqué que les mesures mises en œuvre n'auraient d'effet que dans le temps, pour un certain nombre d'entre elles.

J'ai rappelé enfin que, même avec cette réforme de notre aide, nous resterions encore très solidaires *a contrario* d'autres départements qui ont suspendu leurs aides.

Avec le monde économique et particulièrement les artisans, nous avons constaté que la suppression totale de la taxe professionnelle (qui nous pèse tant...) pour ceux qui font moins de 500 000 € de chiffre d'affaires valait mieux que nos aides –qui seraient devenues des bénéfices imposés par l'Etat.

Aux parents d'élèves, notamment à la PEEP qui a été la plus réactive et la plus responsable, j'ai garanti que nous serions attentifs à leurs observations. *A contrario*, d'autres organisations n'ont pas même pris la peine de rechercher le dialogue. Avec beaucoup de retard, elles se sont engagées dans une action absurde et, finalement, les conseillers n'étant pas les payeurs, elles seront d'un bien mauvais service pour les quelques parents qui les auront suivis.

En effet, j'ai fait le point récemment.

Sur 17 000 élèves transportés, seuls 600 ont donné une réponse négative. Nous avons été très accommodants, car il arrive tous les jours des règlements. Mais, afin de faire respecter l'équité, très prochainement, ceux qui utilisent les services des transports et qui ne sont pas en règle auront une pénalité de retard.

Tous ceux qui me connaissent savent que j'ai toujours défendu le principe de gratuité et cela, alors même que régulièrement certains collègues le remettaient en cause. Les comptes-rendus de nos réunions peuvent en attester. Mais, ce qui était possible lorsque nous avions une évolution de nos recettes ne l'est plus. Il faut tirer les conséquences de la situation présente.

Mes chers collègues, dans la situation présente, il est très facile d'être démagogue et de verser dans le « y'a qu'à, faut qu'on ». C'est ainsi que l'on peut reprocher à l'Etat cette situation, en niant l'évidence que, quel que soit le gouvernement, il faudra maîtriser les grands équilibres budgétaires.

Je ne suis pas de ceux-là, mais je souhaite que la nation comprenne qu'il n'est pas possible de laisser à la charge des départements la solidarité sociale. Je pense qu'il est nécessaire que nous gardions un ticket modérateur, pour éviter toute facilité. Mais je plaide pour que, rapidement, une solution soit trouvée à ce grave problème. Sinon, ce sont les territoires les moins riches qui seront les plus affectés. Cinquième risque, journée nationale à partir des RTT, CSG... ? Je ne sais pas. Mais, nous ne pouvons pas en rester là.

Mes chers collègues, dans le contexte qui est le nôtre, il y a ceux qui baissent les bras, ceux qui perdent le moral, ceux qui n'ont pas d'autre credo que la critique facile. Et puis, il y a ceux qui, comme vous l'avez décidé le 9 juillet, redressent la tête, se retroussent les manches et relèvent le défi.

Cette période peut être salubre, car elle fait appel à la solidarité, à l'intelligence et au courage. Nous serons obligés, plus que jamais, d'aller à l'essentiel, de choisir entre le confort du jour et l'avenir. Je sais que c'est possible, si tous se sentent concernés par l'effort. L'équité est primordiale. Je sais que je peux compter sur votre volontarisme et votre soutien.

Philippe Adnot,
sénateur,
Président du Conseil général de l'Aube